

## NOS REVENDICATIONS

Pour refuser cette logique mortifère, accorder ou renouveler votre confiance à F.O.-DGFIP, il faut exiger :

- 1 Le maintien du périmètre des missions de la DGFIP et les moyens nécessaires à leur pérennité.
- 2 L'arrêt des restructurations incessantes.
- 3 Un maillage territorial à la hauteur des besoins.
- 4 Une formation professionnelle initiale et continue à la hauteur des enjeux.

ÉLECTIONS 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE  
PROFESSIONNELLES 8 2022

#JeVoteFO



LA  
FORCE  
DU  
COLLECTIF !

# DÉFENDRE NOS MISSIONS, C'EST NOUS DÉFENDRE

**F.O.-DGFIP** porte une ambition, celle de **continuer à défendre toutes nos missions et les agents qui les exercent**. C'est le sens du mandat que nous n'avons cessé de porter à tous les niveaux depuis 4 ans et que nous continuerons à porter afin que la DGFIP ne devienne pas une « administration de process », mais au contraire demeure **une Administration de référence s'inscrivant dans le quotidien de nos concitoyens**.

Les Ministres et La Direction Générale ne peuvent pas se contenter de dire que la DGFIP est une administration d'élite, encore faut-il lui donner concrètement les moyens de le rester.

Pendant la crise sanitaire, les personnels de la DGFIP ont été largement à la hauteur en assu-

rant, entre autres, la paye des fonctionnaires, le paiement des dépenses publiques, le contrôle accéléré et le versement du fonds de solidarité, deux campagnes d'IR dans des conditions inhabituelles... Et pourtant les **moyens humains** sont en constante diminution et les **implantations supprimées**.

Pour **F.O.-DGFIP**, nos missions et nos métiers doivent subsister au plus près du terrain dans des structures adé-

quates dotées de personnels en nombre suffisant. Or, c'est tout le contraire qu'a orchestré la DGFIP ces quatre dernières années, et d'une manière encore plus chirurgicale qu'auparavant.

Le programme Action Publique 2022 et son comité ad hoc ont théorisé la vente à la découpe des activités DGFIP, nos mi-





nistres et nos directeurs généraux successifs s'attellent donc à cette tâche.

Il est tellement facile pour nos politiques de considérer la DGFiP sous le seul prisme budgétaire et d'en faire leur instrument préféré de réduction de la dépense publique.

Comment peuvent-ils encore prôner l'exemplarité de notre administration quand ce sont les mêmes qui la détruisent ?



Ces derniers n'ont pas réussi en 2018 à « vendre » auprès des ordonnateurs locaux les agences comptables en secteur local. Cependant, ils ont décrété sans vergogne la privatisation du recouvrement de l'impôt par l'instauration du PAS, la suppression de la TH, le « zéro cash » en privatisant le paiement en liquide des créances publiques chez les buralistes, la généralisation de l'accès des notaires au fichier immobilier, l'intrusion « cadastrique » de Google dans le cadre du « foncier innovant », le recours à des sociétés privées pour l'évaluation domaniale ou encore pour le traitement des chèques et TIP auparavant traités par les centres d'encaissements.

Tous ces exemples démontrent **une vision « rabougriste » de notre administration** totale-

ment à rebours de nos ambitions pour la maison DGFiP.

En effet, à **F.O.-DGFiP**, nous pensons qu'il est encore possible de prospecter de nouvelles activités, de continuer à relever les défis du service public, de **réinvestir chacun des métiers**,

de mieux valoriser les données plutôt que de les laisser exploiter par d'autres, de **redonner aux agents la fierté de faire de nouveau leur travail**

**dans des conditions satisfaisantes avec des moyens suffisants.**

Il faut **en finir avec les suppressions d'emplois** auxquels on nous astreint au nom d'une exemplarité que plus personne ne suit.

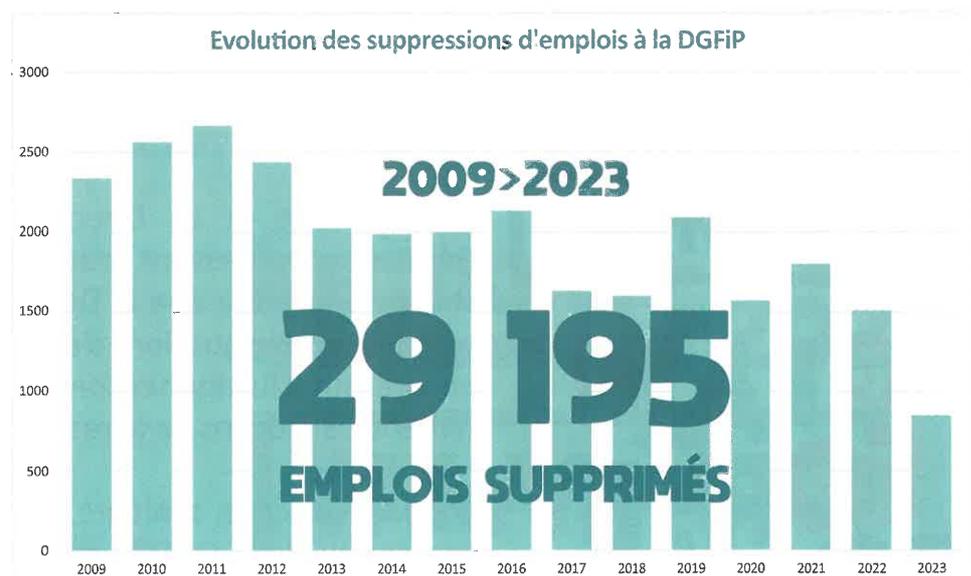
**A force d'être exemplaire nous sommes devenus l'exception.**

Et il faudrait se réjouir d'un moindre niveau de suppressions d'emplois après des niveaux qu'aucune organisation, publique ou privée, n'a jamais supporté ? D'ici la fin du quinquennat ce sont encore **3 000 emplois supplémentaires** qui auront disparu.

**Même moins de suppressions d'emplois c'est encore trop !**

**F.O.-DGFiP dénonce le transfert de taxes des Douanes et de l'Écologie vers la DGFiP**, qui plus est sans les emplois correspondants, **première étape de l'unification des réseaux de recouvrement des recettes fiscales et sociales.**

**F.O.-DGFiP réaffirme que la lutte contre la fraude fiscale est un enjeu majeur de souveraineté et de redressement des comptes publics**, une condition essentielle pour faire respecter le **principe d'égalité**





devant l'impôt et de garantir une **concurrence loyale** entre les entreprises.

Non content de restreindre les missions de la DGFIP, Action Publique 2022 a aussi programmé **une redéfinition à la serpe du maillage territorial de nos structures** : finie la sinistre mais brouillonne Adaptation des Structures et du Réseau (ASR), place désormais au Nouveau Réseau de Proximité (NRP), fossoyeur méthodique de nos implantations.

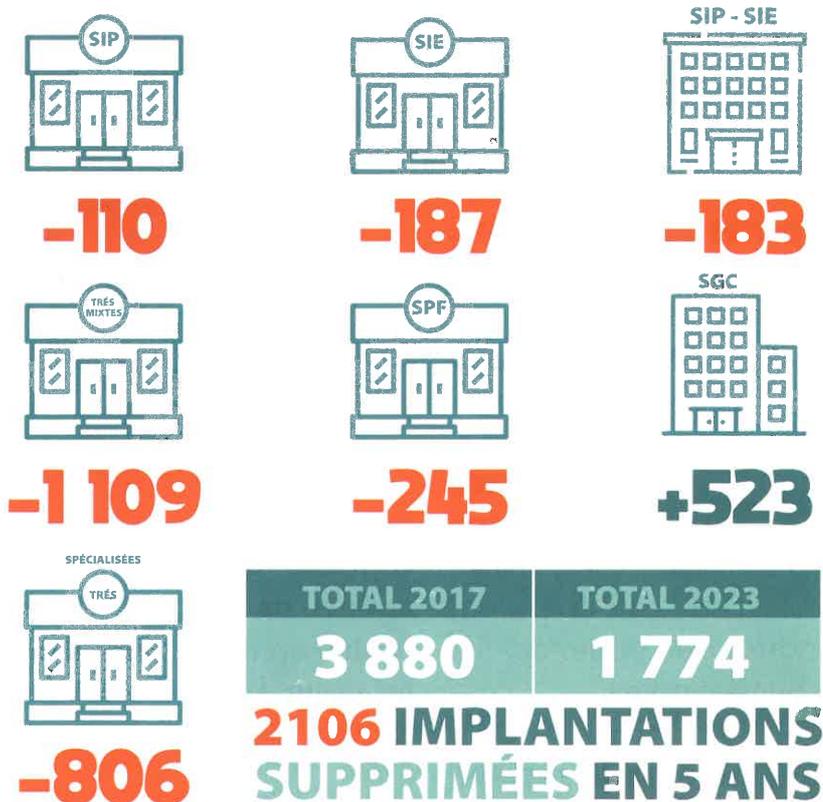
Alors que la DGFIP supprimait **1 poste tous les 4 jours de 2012 à 2019**, elle en supprime désormais **avec le NRP 4 tous les 3 jours !**

Derrière le **faux semblant d'une soi-disant augmentation de 30 % des points de contact** pour les publics se cache la véritable motivation : réduire encore et toujours les coûts de fonctionnement immobiliers et humains.

Nous agents, mais aussi citoyens, ne pouvons accepter de n'avoir qu'un seul SPF par département, 1 ou 2 SIP et SIE et au mieux 3 à 5 SGC avec **des pôles et services d'appui supra-régionaux**, prétendus soutiens du réseau mais qui, au contraire, **vampirisent le niveau local !**



## ÉVOLUTION DES STRUCTURES DGFIP ENTRE 2017 ET 2023



Il faut **renoncer au NRP** et redéployer sur le territoire un service public de proximité dans des structures de pleine compétence.

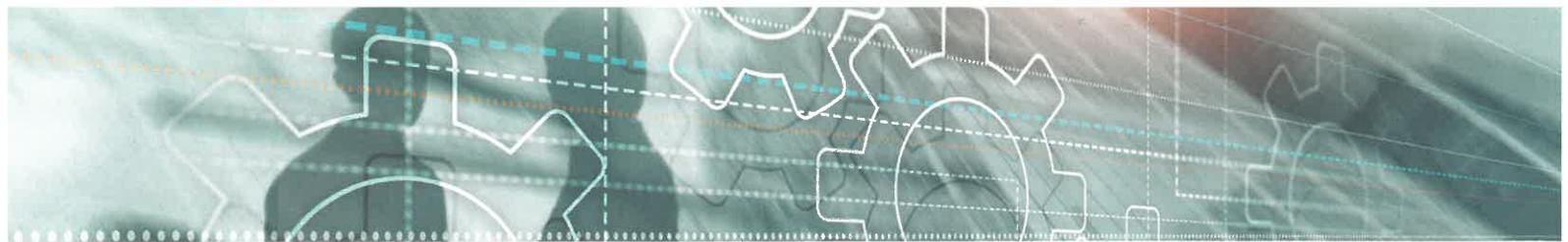
Il faut **rouvrir les accueils** notamment pour les publics les plus fragiles parce qu'un **service public qui n'accueille plus de public n'est plus un service public.**

**Reconquérir les territoires** ce serait aussi par exemple accueillir les Espace France Services dans nos locaux plutôt que de

continuer à les voir se déployer au rythme des disparitions de services dans leur version low cost.

Il faut **assumer l'ambition numérique en s'en donnant véritablement les moyens** et en améliorant le fonctionnement d'applications métiers vieillissantes, inadaptées ou déployées précipitamment sans considération pour **les personnels qui doivent cesser de perdre du temps à essayer d'en gagner.**

Il faut **cesser de vouloir bâtir une administration numérique de référence sans informaticiens.**



Parce qu'elle est le socle de notre technicité, **la formation professionnelle doit être érigée en priorité** particulièrement dans le contexte démographique où plus de 5 000 départs à la retraite par an font peser sur nos métiers le péril mortel d'irréremédiables pertes de compétences.

Alors que les **ressources humaines sont la seule véritable richesse de toute organisation**, toute la sphère RH a **basculé en mode industriel dans lequel la dimension humaine n'a plus sa place** : aussi bien pour les agents qui attendent une réponse que pour ceux en charge de répondre !

La **suppression de la responsabilité personnelle et pénucinaire des comptables publics**, c'est encore l'oeuvre de l'Action Publique 2022.

**Défendre nos missions, toutes nos missions, sans exception ni priorité, c'est défendre nos emplois nos conditions de travail et une certaine conception du service public.**

## **DÉFENDRE NOS MISSIONS, C'EST NOUS DÉFENDRE.**

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre prochain, voter pour les candidats présentés par **F.O.-DGFIP** est l'occasion d'opposer à la fragmentation, à la désorganisation, à la perte de sens et au chacun pour soi, la **FORCE DU COLLECTIF**.

La remplacer par la **responsabilité des gestionnaires publics dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023**, c'est sacrifier dogmatiquement un principe républicain majeur au profit d'une **usine à gaz**



aux contours nébuleux et **susceptible de sanctionner les agents de tout grade, comptables ou non comptables sur la seule base d'une délégation de signature.**

**Réduire les contrôles en prétendant fluidifier finira paradoxalement par tout gripper.**

En ce qui concerne les contrôles, qu'ils soient fiscaux ou de la dépense publique, les adapter à l'arrivée du data-mining et de **l'intelligence artificielle ne doit pas**, pour **F.O.-DGFIP**, signifier une **subordination de l'humain à l'algorithme**. Si ces techniques sont utiles notamment aux traitements de données de masse, un outil reste un outil. Lorsqu'il supprime la main au lieu de la prolonger, il y a danger. Il est temps de **mettre l'intelligence artificielle au service des agents et de leur mission** plutôt que l'inverse.

**F.O.-DGFIP** soutient que les **moyens budgétaires et humains** attribués à l'administration fiscale, économique et financière constituent un **investissement d'avenir** pour un État républicain moderne.



**ÉLECTIONS 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE  
PROFESSIONNELLES 8 2022**

